

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **68 (1942)**

Heft 18

PDF erstellt am: **23.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

versant les trois bois et qui paraîtraient à première vue réaliser une économie de métal; la tête du clou n'existant d'ailleurs que d'un côté, il est indiqué en tous cas d'en faire bénéficier les deux faces de l'assemblage et de clouer de part et d'autre.

8. Conclusions.

L'examen de détail des assemblages en bois cloués et les résultats des essais systématiques auxquels ils ont été soumis montrent qu'il s'agit d'une technique qui mérite d'être prise en considération toutes les fois qu'on est à même d'utiliser en plus grande série des bois de section plus réduite et des planches disponibles. Il est certain qu'on peut ainsi dans une très grande mesure éviter les trop gros profils pleins et diminuer les déchets. Si le mode d'assemblage rappelle dans une certaine mesure celui de la petite menuiserie clouée, il s'agit bien, en définitive, d'une charpente raisonnée et calculée, utilisant des bois non rabotés, dégrossis à la cote d'épaisseur et simplement *maintenus en contact* les uns avec les autres par clouage. Si le profil en I laisse apparaître toute sa structure, celui en caisson, au contraire, la cache entièrement et peut être pourvu au besoin de tel revêtement qu'on voudra pour mettre en évidence la simplicité de ses lignes.

On a voulu donner ici un premier aperçu de cette technique particulière, qui suggère évidemment toutes sortes d'autres réalisations de poutres, d'arcs ou de cadres à hauteur constante ou variable. Par l'écartement des membrures, on se rapproche de la conception des systèmes triangulés, sans quitter toutefois — par la présence des joues ou de l'âme — la poutre à âme pleine. Quoi qu'il en soit d'ailleurs à cet égard, l'intérêt essentiel de la construction par assemblages cloués reste l'économie substantielle du bois nécessaire (dont la fig. 2 du texte chiffre l'importance par le rapport $S_a : S$ des sections des profils). A une époque où il devient nécessaire d'utiliser même ses réserves, il est désagréable de constater que, dans les profils pleins si couramment encore pratiqués sans beaucoup de discernement, la majeure partie de la section se repose pendant que les fibres extrêmes s'évertuent à supporter les plus grands efforts.

Genève, en juillet 1942.

SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

Extrait du procès-verbal de la troisième séance du Comité central du 3 juillet 1942.

1. Etat nominatif.

Admissions.

Par voie de circulation du 8 juin au 2 juillet 1942 ont été admis :

Frei Adolf	Ing. mines	Frick	Section
Tanner, Hch.	Forestier cant.	Saint-Gall	Bâle
			Saint-Gall

Dans la séance du Comité central du 3 juillet 1942 ont été admis :

			Section
Hänni, Otto	Architecte	Baden	Argovie
Oswald, Joseph	Architecte	Bünzen	Argovie
Walser, Emil	Ing. civil	Berne	Berne
Gsell, Robert	Ing. méc.	Wabern-Berne	Berne
Kunz, Vladislav	Ing. électr.	Carouge	Genève
Turrettini, F. Dr h.c.	Ing. méc.	Genève	Genève
Du Pasquier, Léo	Ing. électr.	Neuchâtel	Neuchâtel
Berchtold, Edwin	Ing. rural	Balgach	Saint-Gall
Béboux, Eugène	Architecte	Lausanne	Vaud
Hodel, Hans	Ing. civil	Lucerne	Waldstätte
v. Schumacher, Beat	Ing. civil	Lucerne	Waldstätte
Seiler, Otto	Ing. civil	Sarnen	Waldstätte
Diener, Walter	Ing. électr.	Lucerne	Waldstätte
Günther, W.-A.	Ing. électr.	Winterthour	Winterthour
Bridel, Philipp	Architecte	Zurich	Zurich
Kuhn, Rudolf	Architecte	Zurich	Zurich
Schindler, Gottfr.	Architecte	Zurich	Zurich
Schoch, Rudolf	Architecte	Küsnacht/Z.	Zurich
Schindler, Conrad	Ing. civil	Zurich	Zurich
Ruegg, Rudolf	Ing. méc.	Zurich	Zurich
Réadmission :			
Dubois, Max	Architecte	Zurich	Zurich
Décès :			
Schnurrenberger, J.	Ing. méc.	Berne	Berne
Rossier, Aimé	Ing. civil	Fribourg	Fribourg
Weibel, Charles	Architecte	Veyrier	Genève
Vallette, A. E.	Ing. méc.	Genève	Genève
Ghiringhelli, Andrea	Architecte	Osogna	Tessin
Chappuis, Georges	Ing. civil	Martigny-Ville	Vaud
Gull, G. Prof. Dr h.c.	Architecte	Zurich	Zurich
Korrodi, Heinrich	Ing. méc.	Zurich	Zurich

2. Votation concernant les comptes 1941 et le budget 1942.

Le Comité central constate que les comptes et le budget ont été admis à l'unanimité.

3. Organisation de l'économie des matériaux de construction.

Le Comité central prend connaissance des diverses démarches entreprises par une délégation auprès de la direction de l'Office de guerre de l'industrie et du travail. Le Comité central décide de continuer l'examen de ces questions de commun accord avec la Société suisse des entrepreneurs. De nouvelles propositions seront faites concernant l'organisation des mesures à prendre par les autorités.

Le Comité central décide d'accepter une invitation du V. D. I. à organiser un voyage d'étude en Allemagne pour y examiner l'organisation de l'économie des matériaux de construction. Les instances fédérales intéressées se feront représenter dans la délégation suisse, qui comprendra comme représentants de la S. I. A. le président et le secrétaire.

4. Possibilités de travail.

Le délégué du Conseil fédéral aux possibilités de travail a donné mandat à la S. I. A. de lui rédiger deux mémoires, l'un sur la *construction de logements pendant le temps de guerre* et l'autre sur la *normalisation dans la construction de logements*. La rédaction est en main des membres suivants de la S. I. A. : Construction de logements pendant le temps de guerre : H. Bernoulli, F. Gilliard, A. Kellermüller, architectes. Normalisation dans la construction de logements : A. Hässig et A. Hœchel, architectes. En outre, les membres suivants font encore partie de cette commission : H. Näf, architecte, président, Dr E. Fischer, de la Société suisse des entrepreneurs, Dr M. Iklé, suppléant du délégué du Conseil fédéral pour les possibilités de travail, G. Leuenberger, architecte, A.-H. Steiner, architecte et K. Straub, président de l'Union suisse pour l'amélioration du logement.

5. Action pour la modernisation de l'hôtellerie.

Cette action, préparée sous la direction de M. A. Meili, architecte, est financée.

Le Comité central délègue MM. A. Guyonnet, Genève et H. Näf, Zurich, dans la commission chargée d'établir des propositions concernant les collaborateurs à cette action.

6. *Prochaine Assemblée des délégués et Assemblée générale de la S. I. A., le 22 août 1942, à Schaffhouse.*

Le Comité central met au net l'ordre du jour de ces assemblées. Le programme de l'Assemblée générale prévoit, après la partie administrative, deux causeries, l'une de M. P. Budry sur le thème : « La nature et le génie civil », l'autre de M. le Conseiller fédéral Dr K. Kobelt sur « la création de possibilités de travail ».

Le Comité central examine diverses questions, entre autres l'organisation des professions techniques, le plan d'aménagement national, etc.

Zurich, le 12 août 1942.

Le Secrétariat.

Assemblée générale des 22, 23 et 24 août 1942 à Schaffhouse.

Les membres de la *Société suisse des ingénieurs et des architectes* se sont réunis en assemblée générale à Schaffhouse les 22, 23 et 24 août. Cette manifestation que présidait M. le Dr h. c. R. Neeser, président central de la société, a remporté un très vif succès.

Samedi matin, 22 août 1942, l'assemblée des délégués prenait d'importantes décisions relatives aux normes des travaux du bâtiment, des constructions en bois et métalliques ; spécialement en ce qui concerne l'adaptation du texte de ces prescriptions aux conditions actuelles, exceptionnelles, du marché des matériaux de construction. L'après-midi du même jour, près de 400 membres de la S. I. A., réunis en assemblée générale, entendirent le rapport présidentiel sur l'activité de la Société durant l'exercice écoulé¹. MM. Kobelt, conseiller fédéral, et Hässig, architecte, furent nommés membres honoraires de la Société. La section de Genève fut chargée de l'organisation de la prochaine assemblée générale qui aura lieu en automne 1943.

Deux conférences donnaient à cette manifestation un éclat particulier : celle de M. le conseiller fédéral Kobelt, chef du Département militaire, qui avait accepté de traiter, devant les membres de la S. I. A. l'importante question de la « Création d'occasions de travail », et celle de M. P. Budry, directeur du bureau de Lausanne de l'Office suisse du tourisme, dont l'exposé était intitulé « La nature et le génie civil ».

Au banquet officiel, qui réunit organisateurs et congressistes, délégués des autorités et de nos grandes administrations publiques, représentants de nos hautes écoles techniques, de la presse professionnelle et quotidienne, d'aimables paroles furent échangées. On entendit entre autres M. Angst, président de la section de Schaffhouse et M. Lieber, conseiller d'Etat, souhaiter la bienvenue aux participants. M. Neeser, président central, après avoir remercié les organisateurs, dont le mérite fut d'autant plus grand que les difficultés furent accrues par les circonstances actuelles, exprima toute la satisfaction qu'éprouvait chacun à se trouver pour quelques heures à Schaffhouse qui rassemble en son sein à la fois tant de trésors architecturaux et un si grand nombre d'industries

¹ Les procès-verbaux de ces séances et le rapport présidentiel devant incessamment paraître dans notre périodique, nous pensons superflu de donner aujourd'hui plus amples précisions sur les objets inscrits à l'ordre du jour de ces assemblées.

jouant dans notre économie un rôle de premier plan. Il fit appel à la confiance en nos autorités et en notre armée et exprima le vœu que la S. I. A. se mette toujours mieux et davantage, avec ferveur et énergie, au service du pays.

Ce compte rendu ne serait pas complet si nous ne faisons allusion au succès remporté par les visites et excursions qui eurent lieu dimanche et lundi sous la direction de M. W. Müller, architecte, président du comité d'organisation. Qu'il s'agisse du musée, si parfaitement restauré et enrichi il y a quelques années, de la visite des quartiers pittoresques de la ville ou de l'excursion à Stein am Rhein, il n'est pas de participant qui n'en garde le plus lumineux souvenir. Et l'on ne pouvait mieux clôturer ces journées qu'en offrant à ceux qui en avaient le loisir l'occasion de visiter les usines de la région, qui sont de celles dont l'activité honore le plus notre industrie nationale.

D. BRD.



LOUIS DÉNÉRÉAZ, ingénieur.
1876-1942

NÉCROLOGIE

**Louis Dénéréaz, ingénieur,
fondé de pouvoirs
de la Société Romande d'Electricité.**

M. Louis Dénéréaz est né à Oron le 24 août 1876 ; il fit ses classes dans son village natal et au collège de Vevey, puis fréquenta l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich d'où il sortit avec le diplôme d'ingénieur électricien. Il commença son activité dans la Société d'exploitation des câbles électriques de Cortaillod (système Berthoud, Borel & Cie) et fut attaché à la direction de la dite société à Lyon. Au bout de quelques années, il revint en Suisse et entra, le 20 août 1906, au service de la

Société Romande d'Electricité. Il fut spécialement chargé de la surveillance du réseau électrique de Vevey-Montreux et remplit ces fonctions avec beaucoup de savoir-faire, de tact et de dévouement. Il fut très apprécié par le Conseil d'administration et par la direction qui le nomma fondé de pouvoirs le 8 août 1919.

Pendant les trente-six années qu'il appartint à cette entreprise, il accomplit un très grand travail, il prodigua ses forces sans compter, comme il les mit aussi au service du pays et tout particulièrement de la contrée Vevey-Montreux. Il fut syndic de Blonay et, pendant une législature, député au Grand Conseil vaudois.

Il s'occupa aussi avec beaucoup d'intérêt des œuvres locales de bienfaisance (pavillon de Mottex, orphelinat des Alpes, etc.) et fit partie de plusieurs conseils d'administration, entre autres de la Compagnie du chemin de fer Clarens-Chailly-Blonay, dont il était l'actif président.

A la Société Romande, il gagna non seulement la confiance de ses chefs et du Conseil d'administration, mais aussi l'estime de tous ceux, abonnés, clients, employés ou collègues, qui ont eu le privilège de le voir chaque jour accomplir sa tâche avec un parfait savoir-faire, une affabilité et une courtoisie qui le faisaient apprécier et aimer de tous.

Pendant ces trente-six années, Louis Dénéréaz fut le chef modèle, le collaborateur dévoué et l'ingénieur compétent qui, parfaitement au courant de ce qui pouvait être fait, tout en tenant compte des intérêts de la Société dont il était un des chefs, cherchait à donner satisfaction à ceux qui recouraient à ses conseils.

Sa grande bienveillance lui attirait aussi l'estime du per-